

AGENT RECENSEUR

CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION - ANNEE 2019

Mission du 2 ou 7 janvier 2019 au 25 février 2019*
dont collecte du jeudi 17 janvier au samedi 23 février

**Le début de la mission dépend des dates de la formation organisée par l'INSEE, encore inconnues à ce jour.*

MISSIONS : Sous la responsabilité du coordonnateur communal du recensement assisté d'un adjoint

1. Reconnaissance des adresses à recenser

- Vérification des adresses et des logements du secteur d'affectation
- Relève des difficultés particulières observées
- Préparation de la collecte (information du public dans chaque boîte aux lettres, apposition d'une affiche dans les halls des immeubles collectifs...)

2. Collecte

- Explication aux habitants sur le recensement et les deux modes de collecte (questionnaire papier ou internet)
- Remise des documents (questionnaire papier et/ ou notice avec code d'accès et mot de passe pour internet)
- Prise de rendez-vous pour la récupération des formulaires papier le cas échéant
- Récupération des questionnaires
- Contrôle des questionnaires sur place afin de les faire rectifier, compléter si besoin

3. Suivi du secteur attribué

- Vérification de l'état d'avancée de la collecte (format papier et internet)
- Relance si besoin des personnes non encore contactées et recensées

4. Relation avec le coordonnateur et son adjoint

- Signalement immédiat lors de difficultés avec des habitants (refus de rendre les imprimés, refus d'ouvrir la porte, agressivité...)
- Remise régulière des questionnaires récupérés et classés
- Point sur les difficultés rencontrées
- Point détaillé sur l'avancée de la mission
- Participation aux réunions d'équipe ; aux rendez-vous individuels trihebdomadaires

QUALITES REQUISES

- Capacité à assimiler les concepts et règles contenus dans le manuel de l'agent recenseur
- Respect du secret professionnel et du devoir de réserve
- Méthode et rigueur
- Grande disponibilité (week-end, soirée)
- Qualités de contact avec les habitants
- Sens de l'orientation
- Ténacité

FORMATION

Deux demi-journées assurées par l'INSEE

Assistance d'un superviseur de l'INSEE, du coordonnateur communal du recensement et de son adjoint

TEMPS DE TRAVAIL ET REMUNERATION

Mission correspondant à environ 75% d'un temps plein

Rémunération nette moyenne pour la mission de l'ordre de 1 100 € à 1 450 €